



Hypothèque modifiée après procédure

Par **tournesol51**, le **02/12/2020** à **15:02**

Bonjour à tous,

Prêt immobilier en 2008 .Hypothèque du montant par le prêteur 60 000 euros.

Après procédure contre le prêteur pour déchéance du terme non conforme le montant de la dette revient à 35 000 euros selon décision du tribunal.

puis je faire modifier l'hypothèque du prêteur qui est toujours de 60 000 euros mais à qui je ne doit plus que 25 000 euros ???

Merci de vos réponses.

Par **fabrice58**, le **02/12/2020** à **15:23**

Bonjour,

vous devez demander une main levée partielle, en passant par un notaire. Les frais au SPF seront à votre charge.

cordialement